



Lettre d'engagement de la politique qualité

Code :
DIR-LE-v01.0

Date de mise à jour :
11/09/2024

Santé BTP Normandie s'engage à atteindre et à maintenir l'excellence en matière de qualité. Nous nous efforçons de fournir des services conformes à la réglementation en répondant aux attentes de nos adhérents. Nous encourageons l'amélioration continue de nos processus, la formation de notre personnel et la satisfaction durable de nos parties prenantes.

Notre Mission

Assurer la prévention et l'aide à l'évaluation des risques professionnels, le conseil aux employeurs, aux travailleurs et à leurs représentants pour l'amélioration des conditions de travail.

Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs par la réalisation des visites médicales prévues par le code du travail.

Assurer la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi.

Contribuer à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire, ainsi qu'à la promotion de la santé sur le lieu de travail.

Nos valeurs

- Equité de traitement envers l'ensemble de nos adhérents et salariés suivis.
- Qualité de notre offre et du service proposé
- Proximité avec nos adhérents
- Satisfaction de nos adhérents et de leur salariés
- Valorisation de nos collaborateurs
- Intégrité
- Innovation

Afin de remplir notre mission dans le respect de nos valeurs, nous sommes engagés dans une évolution continue de notre système Qualité. La norme AFNOR SPEC 2217 constitue la référence pour son amélioration constante. Santé BTP Normandie s'engage à atteindre le niveau 1 de la certification.

Dans ce but, nous avons mis en place un Comité de Pilotage Qualité animé par notre Référent Qualité, qui regroupe des représentants de l'ensemble des métiers de **Santé BTP Normandie**.

Son objectif est :

- De suivre l'avancement du projet de certification,
- D'établir des procédures harmonisées
- De mettre en place et suivre les indicateurs qualité

Pour atteindre ces objectifs

Nous sommes accompagnés, jusqu'à la Certification par le cabinet CNConsultants, qui maîtrise la certification AFNOR SPEC 2217, la Démarche Qualité en Santé au Travail et plus globalement les SPST.

Chacun est concerné par cette démarche et a par ailleurs le devoir de contribuer au déploiement de ce système de Qualité en participant, grâce à son expertise, aux différents groupes de travail qui seront constitués.

Nous demandons à l'ensemble des collaborateurs de **Santé BTP Normandie** de tout mettre en œuvre pour déployer ce système, de se tenir informé des nouveautés Qualité et de mettre en application les procédures et modes opératoires qui seront diffusés.

La Direction s'engage à tout mettre en œuvre pour arriver à notre but.

Fait à Colombelles, le 23 aout 2024



Laurent BOUVIER

Délégué Général